

MAÎTRISER LA DOETH

LA DÉCLARATION OBLIGATOIRE D'EMPLOI DE TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

Cette formation a pour but d'aider les employeurs à **optimiser leur réponse à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés**. Nous vous accompagnons dans l'appropriation des **évolutions du cadre législatif**. Vous découvrirez ensuite toutes les **informations et documents nécessaires au suivi de la DOETH**. Enfin nous proposerons un **focus sur les accords d'entreprises et le suivi des dépenses**.



PUBLIC

- Chargés de mission handicap
- Comptables
- Responsables RH
- Assistants administratifs



PRIX (TTC)

- INTRA : 1500€ /jour
- INTER : 450€ /jour/pers



DURÉE

1 jour

NOUVEAUTÉ
2020

PROGRAMME

Le cadre législatif

- Lois de 1987 et loi du 11 février 2005
- Décrets d'application 2008, 2009, 2012 et 2015
- Loi du 6 août 2015
- Loi du 5 septembre 2018

Analyser et comprendre les changements de la DOETH 2020

- Grands principes
- Nouveautés administratives
- Avantages et points d'attention
- Focus sur la sous-traitance

Comment optimiser sa réponse à l'obligation d'emploi

- Les bénéficiaires de la loi
- L'emploi direct : du recrutement au maintien d'un travailleur handicapé
- La sous-traitance auprès du milieu protégé et adapté
- Le devenir des accords exonatoires
- Les dépenses déductibles

Les différentes étapes de la DOETH

- Méthode de déclaration
- Décompte des effectifs
- Calcul du nombre de bénéficiaires
- Les documents justificatifs
- La sous-traitance
- Calcul du taux d'emploi
- Les conditions de minoration
- Les Emplois exigeant des Conditions d'Aptitudes Particulières (ECAP)
- Les dépenses déductibles
- Calcul du montant de la contribution
- La télé-déclaration
- Les risques financiers encourus

Accords d'entreprises et suivi des dépenses

- Principes de l'accord et obligations
- Etat d'avancement du programme prévu
- Quel bilan et justificatifs remettre à la DIRECCTE ?

Cas pratiques